

## Compte rendu CCE du 18 et 19 Novembre 2009.

### Economique :

La baisse des ventes dans les magasins du groupe a pour conséquence évidente une forte baisse de colisage.

La mise en place ou le renforcement des activités cross docking et C'discount, stock déporté, permet pour l'instant de maintenir l'équilibre.

Comme au niveau national les principales victimes de la crise sont les intérimaires et les CDD.

### Projet d'entreprise :

Un projet d'entreprise va être lancé, nous avons émis de nombreuses réserves. En effet, la majorité des salariés n'a absolument pas d'intérêt sur le sujet. Des avancées sur les rémunérations, les conditions de travail seraient à coup sûr plus motivantes.

### Easydev :

Encore une fois la CFDT a demandé des explications sur les primes, et a rappelé l'injustice d'un tel dispositif qui repose toujours sur des décisions unilatérales de la direction. L'entreprise refuse toujours d'avancer sur le sujet...

### Formation Professionnelle

La CFDT a émis de fort doute sur la formation, et sur les DIF en particulier, qui sont acceptés mais jamais réalisés nous avons encore une fois exprimé notre opposition au E-learning (formation en ligne).

Nous avons proposé une mise en commun des demandes avec DCF afin de pouvoir répondre plus rapidement aux salariés.

### Règlement intérieur de l'entreprise :

De nombreuses modifications que nous avons demandées ont été retenues. Malgré tout, la CFDT n'a pas pris part au vote sur un document qui est surtout très orienté sur la répression plutôt que sur la prévention.

### Expert comptable :

Encore une fois notre proposition d'expert comptable auprès du CCE a échoué, et un cabinet a été proposé par FO : résultat 10 voix pour, 8 contre.

La vérification des infos sur easydev, l'intéressement, les investissements, etc, etc est encore une fois reportée à plus tard, au détriment de l'information due aux salariés.

### Règlement intérieur du CCE :

La CFDT a immédiatement refusé de travailler sur un règlement intérieur construit pas la direction. Les autres organisations ont elles aussi refusé d'avancer sur le document.

Mais ont accepté de participer à une commission sur le sujet à la demande de la direction.

Seules la CFDT et la CGT ont refusé de participer à l'élaboration d'un règlement intérieur qui n'est en aucun cas obligatoire et qui semble surtout intéresser la direction.

Vos élus CCE